



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

universités de médecine

Question écrite n° 119910

Texte de la question

M. Yves Bur attire l'attention de M. le ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche sur les conditions dans lesquelles se déroulent les examens classants nationaux (ECN). En effet, la mise en place des épreuves de lecture critique d'article (LCA) aux examens classants nationaux, instituées par la loi de modernisation sociale de janvier 2002 et déjà reportées devant l'insuffisante harmonisation de l'enseignement dans les différentes facultés de médecine de France, ne devraient intervenir qu'à compter de 2008. Or il semble qu'à ce jour l'enseignement de la LCA ne soit pas harmonisé ni évalué. Par ailleurs, le Centre national du concours de l'internat ne paraît pas en mesure de fournir un sujet et un corrigé type. En conséquence, le risque est grand qu'une intégration d'une épreuve de lecture critique d'article aux examens classants nationaux puisse constituer une perte d'égalité des chances dans les choix de carrières découlant des ECN pour ceux n'ayant pas bénéficié d'un enseignement de qualité. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui préciser les décisions qu'il compte prendre de manière à répondre à cette inquiétude.

Données clés

Auteur : [M. Yves Bur](#)

Circonscription : Bas-Rhin (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119910

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mars 2007, page 2313